MOT DE LA MAIRESSE – JUILLET 2018

Chers dionysiennes et dionysiens,

<u>Suivi avec Bonduelle</u>: Nous avons eu une rencontre avec l'entreprise le 6 juin dernier afin de faire le constat des interventions d'inspection et de mises à niveau de leurs équipements et de leurs procédés. Plusieurs mesures ont été mises en place, soit : l'embauche d'un responsable technique dédié au volet de gestion des pré traitements de leurs eaux usées ainsi que d'employés de soutien pour celui-ci; inspection complète de tous les équipements de pré traitement incluant l'inspection du « biobed » par les concepteurs d'origine et la formation du personnel responsable de son opération; achat d'équipements et de pièces additionnelles permettant une redondance en cas de bris d'équipements; interventions dans l'étang de séchage afin de favoriser le processus de déshydratation des boues; ajout d'un élément chimique additionnel augmentant l'oxygénation dans les bassins de décantation et plusieurs autres améliorations. Différents autres ajustements ont également été réalisés à la suite de visites du ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. De plus, vous aurez pu constater que l'entreprise a refait la surface de leur quai de chargement afin de réduire la poussière déplacée par les camions et améliorer ainsi la qualité de vie des citoyens de ce secteur. Tous ces éléments nous rendent optimistes quant à la mise en place de moyens permanents et efficaces en vue de régler la problématique d'odeur que nous avons vécu au cours des dernières années. Soyez assurés que nous continuerons à suivre de près l'évolution de cet important dossier.

<u>Suivi sur la problématique de Mouches</u>: Depuis l'été dernier, plusieurs mesures de prévention ont été mises en place tant au niveau de l'entretien du terrain que dans le processus de production, permettant de voir une très grande amélioration de la situation. Nous poursuivons des visites d'inspections régulières qui nous permettent de constater que les mesures de prévention sont appliquées. Rappelons qu'un produit est maintenant utilisé afin de détruire les larves de mouches dans la terre et un autre produit a été ajouté dans le processus de production pour contrôler les odeurs, l'ammoniac et l'humidité dans les bâtiments et empêcher la croissance des bactéries, des moisissures et des insectes.

Il est certain que des éléments hors de notre contrôle comme un été pluvieux tel que vécu l'an dernier pourrait de façon générale favoriser la présence de mouches et de d'autres types d'insectes partout et pas juste à Saint-Denis. Sachez que les propriétaires font le nécessaire pour assurer une bonne cohabitation avec les résidents du secteur. D'ailleurs, des vérifications régulières auprès des résidents nous permettent de confirmer une très grande amélioration de la situation.

Il est prioritaire pour nous de poursuivre nos inspections régulières sur ce site et **partout sur notre territoire** afin de pouvoir intervenir rapidement devant la présence d'éléments pouvant contribuer à la propagation **anormale** de vermines de toutes sortes. Les façons de faire de chaque résident peut contribuer à favoriser un tel milieu de propagation et chacun doit se questionner sur sa propre gestion de son terrain privé. Il demeure tout de même que Saint-Denis-sur-Richelieu est une municipalité dont 96,9% de son territoire est à vocation agricole et qu'une situation normale en milieu rural et agricole ne sera jamais la même que dans une ville. Merci à tous de contribuer quotidiennement à ce que notre milieu de vie soit avant tout basé sur le souci d'un voisinage respectueux à tous points de vue.

ACHAT DU BÂTIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS: Comme vous pourrez le lire dans le procès-verbal de la séance du conseil du 4 juin dernier et qui se trouve dans les prochaines pages, la municipalité procède à l'acquisition du bâtiment de la Caisse Desjardins. D'ici la fin de l'année, les bureaux municipaux seront déménagés dans ce nouveau lieu et cohabiteront avec la Caisse Desjardins qui deviendra locataire de la municipalité avec un bail commercial d'une durée de 7 ans avec deux options de renouvellement d'une durée totale de 10 années additionnelles. Nous prévoyons éventuellement faire des aménagements en vue de localiser notre salle du conseil au sous-sol de ce bâtiment. Pour ce qui est de l'actuel hôtel de ville situé au 599 chemin des Patriotes, des travaux y seront réalisés afin de permettre la localisation de la bibliothèque au rez-de-chaussée et différents services à la communauté. Nous pourrons ainsi récupérer une très belle et grande salle à l'étage.

<u>Activités</u>: C'est enfin l'été et l'occasion de profiter de toutes les activités locales disponibles et annoncées dans les prochaines pages. Vous verrez prochainement des publications à saveur plus touristique sur notre page facebook municipale et ce, en vue de faire la promotion de nos attraits locaux et inviter les visiteurs à venir nous découvrir. Pour les habitués des réseaux sociaux, n'hésitez surtout pas à partager ces publications. Au risque de me répéter, plus nous le ferons et plus grande sera notre visibilité. Les retombées économiques qui en découleront permettront d'assurer la survie de tous les acteurs locaux qui contribuent à notre renommée mais aussi avant tout à notre qualité de vie. C'est l'affaire de tous et nous y serons tous gagnants.

Bon été à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu